

sion extrême, sous peine de compromettre la levée toujours difficile dans les terres restées compactes.

On peut affirmer qu'en général le maïs réussira toujours là où réussit la betterave, avec les conditions de fumure et de façons qui assurent le succès de cette dernière plante. Mais le maïs ne peut avoir la prétention de lutter avec avantage contre une pareille rivale, surtout dans les riches contrées qui lui appartiennent depuis longtemps comme plante industrielle et fourragère. Là le maïs pourra tout au plus se faire une place modeste comme moyen de varier un peu la nourriture des animaux.

Il n'en sera pas de même des contrées si étendues, où, pour une raison ou pour une autre, la betterave réussit mal ou n'est pas cultivée. Là le maïs rendra d'IMMENSES SERVICES.

CONSERVÉ PAR L'ENSILAGE il assurera en tout temps aux animaux une alimentation suffisante, au lieu de ces alternatives d'abondance et de disette qui ont souvent de si funestes résultats. (1)

Mode de culture des maïs.

Autrefois j'ai planté mes maïs sur des billons, c'est-à-dire d'après le mode de culture qui a été pendant longtemps, exclusivement usité dans les terres de la Sologne.

Le billon, dans les terres peu profondes, peu défoncées est un excellent système pour protéger les ensemencements d'automne contre l'excès d'humidité, si redoutable en hiver.

Mais lorsqu'il s'agit de cultures de printemps, du maïs en particulier, il faut renoncer au billon d'une manière absolue et le remplacer par des planches plus ou moins larges. Ces dernières se défendent mieux que le billon contre les sécheresses de l'été, en se prêtant beaucoup moins à l'évaporation.

Un autre motif des plus sérieux plaide également en faveur des planches. Bien comprimées par un rouleau puissant, elles protègent plus efficacement que le billon la semence de maïs contre l'un des fléaux les plus redoutés de cette culture. En effet, au moment où la petite tige fait apparition hors de terre, les oiseaux viennent en foule pour l'arracher afin de manger le grain qui y est adhérent et sort du sol avec elle, surtout quand le sol est léger, comme il l'est communément dans la Sologne. J'ai perdu, à plusieurs reprises, un tiers et quelquefois moitié de mes maïs, dévorés ainsi à leur naissance par les corbeaux, les pies, les tourtes, qui pullulent dans nos plaines coupées de bois.

Un roulage très énergique de mes planches, au moyen d'un lourd rouleau en pierre, est un préservatif très efficace contre le danger que je viens de signaler.

Lorsque nos terres ont été fortement tassées, comprimées par le rouleau, l'oiseau qui arrache la tigelle de

(1) Nous avons souligné à dessein les quelques mots sur lesquels nous voulions attirer particulièrement l'attention de nos lecteurs. Nous espérons que leurs réflexions porteront de bons fruits et qu'aux semences prochaines, ils songeront à cultiver un peu de maïs en vue de l'ensilage. Nous avons d'ailleurs appris cette semaine avec le plus vif plaisir qu'un ancien élève de l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pointe, cultivateur aux environs de Québec, avait préparé déjà les matériaux nécessaires à la construction d'un silo et se préparait à cultiver du blé d'indigo pour ensilage.

mais la voit se briser rez terre sans être suivie par la graine qui seule a pour lui quelque valeur. Déjà, dès lors, dans son travail, l'oiseau renonce bien vite à un travail ingrat qui lui refuse le salaire sur lequel il avait compté.

Du reste, à bien d'autres points de vue, le rouleau a été un véritable instrument de salut pour nos terres légères. Il affermit nos plantes, dans un sol toujours disposé à se soulever, et il a sauvé vingt fois mes cultures compromises par le déchaussement. Les avoines ne réussissent chez moi que depuis que j'ai adopté l'usage du rouleau.

Les semences.

L'emploi du semoir ordinaire est le moyen le plus sûr et le moins coûteux. Il économise la semence, qui coûte souvent fort cher, et il donne des lignes dont l'espace et la régularité rendent les binages très faciles.

A défaut de semoir, j'ai obtenu de très bons résultats en faisant répandre la semence à la main, par des femmes qui suivent le laboureur et n'ensemencent qu'une raie sur deux. J'obtenais ainsi des lignes plus espacées, régulières et se prêtant bien aux binages. Malheureusement je n'ai plus à me préoccuper de cette dernière opération. Les bras me font complètement défaut pour l'effectuer, et je n'ai pas de laboureur assez habile pour y suppléer par des chevaux ; les rendements en fourrages en seront certainement amoindris.

J'ai éprouvé au printemps de 1877 les plus grandes difficultés pour la préparation des terres de ma vallée. Tassées, plombées par des pluies incessantes, elles n'ont pu recevoir des façons tardives et insuffisantes dont la récolte a eu à souffrir. J'ai été obligé de les ensemençer à la volée, en augmentant les quantités, pour faire la part de la mauvaise préparation du sol.

J'ai semé ainsi à la volée.....	73 lbs par arpent
Quand je fais semer à la main sous	
raie, j'emploie.....	43 lbs "
Au semoir, il suffit de.....	36 à 37 lbs "

Il ne faut pas trop ménager la semence. Les semis épais donnent des tiges moins élevées que les semis clairs ; mais, au point de vue du rendement, le plus grand nombre de tiges compense dans le premier cas l'infériorité de hauteur. Il y a d'ailleurs tout lieu de croire que les tiges minces sont plus assimilables et plus riches en principes alimentaires que les tiges très développées.

Il faut autant que possible éviter de semer le maïs dans le voisinage des arbres à haute tige. Tel arbre à racines traçantes, en desséchant le sol autour de lui, vous fera perdre 1000 lbs et plus de maïs.

L'arbre en pareil cas a 3 manières de nuire : il dessèche le sol, il absorbe à son profit les engrais destinés aux plantes, et il intercepte une partie de la lumière et de la chaleur solaires, dont le maïs est plus avide que tout autre végétal.

Les pluies continues et souvent torrentielles, qui ont régné en mai et pendant les premières semaines de juin 1878, ont soumis les cultivateurs aux plus rudes épreuves. Je n'ai pu terminer une plantation de maïs que le 26 juin.